

Commission des finances

Date: 5 juin 2025

► Propositions de programme et de budget pour 2026-27 – Taux de change budgétaire

1. La commission se souviendra que le niveau provisoire du programme et du budget pour 2026-27, établi au taux de change budgétaire fixé pour 2024-25 à 0,91 franc suisse pour 1 dollar des États-Unis d'Amérique (dollar É.-U.), conformément aux recommandations du Conseil d'administration, et adopté ultérieurement par la commission s'élevait à 879 800 000 dollars É.-U. Suite à l'achat à terme de dollars É.-U. conformément au système de mise en recouvrement des contributions en francs suisses, le taux de change budgétaire pour 2026-27 a été établi à 0,82 franc suisse pour 1 dollar É.-U.
2. On trouvera ci-joints deux tableaux présentant respectivement le budget des dépenses proposé pour 2026-27 par ligne de crédit et le budget récapitulatif des dépenses et des recettes proposé pour 2026-27, établis au taux de change budgétaire de 0,82 franc suisse pour 1 dollar É.-U.
3. À ce taux de change, la résolution figurant au paragraphe 11 du Rapport II, telle que révisée par la commission, doit être lue de la manière suivante:

La Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail,

Rappelle que l'OIT a l'obligation de combattre toute forme de discrimination et d'exclusion quel qu'en soit le motif et qu'elle en a pris l'engagement;

Prend acte des divergences de vues exprimées au sein du Conseil d'administration quant à l'emploi des termes «orientation sexuelle» et «identité de genre»;

Prend acte de la décision prise par le Conseil d'administration à sa 353^e session (mars 2025) d'inscrire à l'ordre du jour de la 355^e session (novembre 2025) du Conseil d'administration, pour discussion dans le cadre de la Section de l'élaboration des politiques, une question sur les défis que pose l'application du principe de non-discrimination dans le monde du travail, y compris les divergences de vues susmentionnées, et sur les moyens d'y faire face;

Affirme que le Bureau fournit une assistance technique aux pays, sur demande et compte dûment tenu de la situation nationale;

Aux termes du Règlement financier, approuve, pour le 80^e exercice prenant fin le 31 décembre 2027, le budget des dépenses de l'Organisation internationale du Travail, s'élevant à 930 500 000 dollars des États-Unis (dollars É.-U.), et le budget des recettes s'élevant à 930 500 000 dollars É.-U., soit, au taux de change de 0,82 franc suisse pour 1 dollar É.-U., une somme de 763 010 000 francs suisses, et décide que le budget des recettes, libellé en francs suisses, sera réparti entre les États Membres conformément au barème des contributions recommandé par la Commission des finances.

Budget des dépenses proposé, par ligne de crédit (en dollars É.-U.)

	Budget stratégique 2024-25 ¹ (en dollars É.-U.)	Budget stratégique 2026-27 (en dollars É.-U. constants 2024-25)	Budget stratégique 2026-27 (recalculé en dollars É.-U.)	Budget stratégique 2026-27 (recalculé et réévalué en dollars É.-U.)
Partie I. Budget courant				
A. Organes directeurs ²	56 061 088	50 662 111	51 502 305	55 913 071
B. Résultats stratégiques	699 743 617	705 471 828	711 896 856	750 320 440
C. Services de management	68 634 834	69 199 201	69 841 943	74 991 019
D. Autres crédits budgétaires	48 436 822	48 436 021	44 323 411	46 877 210
Ajustement pour mouvements de personnel	-7 111 483	-11 777 272	-11 932 192	-12 805 192
Total Partie I	865 764 878	861 991 889	865 632 323	915 296 548
Partie II. Dépenses imprévues				
Dépenses imprévues	875 000	875 000	875 000	875 000
Partie III. Fonds de roulement				
Fonds de roulement				
Total (Parties I-III)	866 639 878	862 866 889	866 507 323	916 171 548
Partie IV. Investissements institutionnels et éléments extraordinaires				
Investissements institutionnels et éléments extraordinaires	13 160 122	13 160 122	13 292 677	14 328 452
TOTAL (Parties I-IV)	879 800 000	876 027 011	879 800 000	930 500 000

¹ Pour faciliter la comparaison avec les chiffres de 2026-27, le budget pour 2024-25 a été retraité de manière à tenir compte du réaligement des coûts standard différenciés par grade au siège et dans les bureaux extérieurs, suite à la réévaluation du budget au taux de change budgétaire de 0,91 franc suisse pour 1 dollar É.-U.

² Le budget stratégique proposé pour les organes directeurs comprend les ressources du Département des relations, des réunions et des documents officiels et du Département de l'administration et des services internes, qui apportent un appui direct à la fonction de gouvernance.

Budget récapitulatif des dépenses et des recettes pour 2026-27

Dépenses			Recettes			
	Budget 2024-25	Estimations 2026-27	Budget 2024-25		Estimations 2026-27	
	dollars É.-U.	dollars É.-U.	dollars É.-U.	francs suisses	dollars É.-U.	francs suisses
Partie I Budget courant	865 764 878	915 296 548	Contributions des États Membres	879 800 000 800 618 000	930 500 000 763 010 000	
Partie II Dépenses imprévues	875 000	875 000				
Partie III Fonds de roulement	-	-				
Partie IV Investissements institutionnels et éléments extraordinaires	13 160 122	14 328 452				
Budget total	879 800 000	930 500 000		879 800 000 800 618 000	930 500 000 763 010 000	